



PROCES VERBAL DU JURY D'ATTRIBUTION DU DIPLOME DE CONSEILLER SPORTIF DES SAPEURS-POMPIERS

Le jeudi 31 janvier 2008 s'est réuni à l'Ecole Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs-Pompiers à AIX EN PROVENCE, sous la présidence de M. le Lieutenant-colonel Gilles BERGER, représentant M. le Directeur de la Défense et de la Sécurité Civiles, le jury constitué selon l'arrêté du 6 septembre 2001, dont la circulaire NOR INT/E/01/00270/C du 4 octobre 2001, relative à l'encadrement des activités physiques et sportives chez les sapeurs-pompiers.

Y participaient :

Avec voix délibérative :

M. le Lieutenant-colonel Bruno BEAUSSE, chef de division du Centre de Recherche Documentaires et Sciences Humaines et Sociales, représentant le directeur de l'ENSOSP ;

M. Alex CORNU, Responsable formation du CREPS PACA, représentant le Ministère de la Jeunesse et des Sports ;

M. le Major Gérard BENASICH, Conseiller sportif des sapeurs-pompiers ;

M. le Capitaine RACOUA Patrick, Responsable pédagogique du stage

Le diplôme de « Conseiller sportif des sapeurs-pompiers » n'est pas décerné aux stagiaires dont les noms suivent :

AJOURNES :

COCO Daniel DHEDIN Lilian ROSELLO José PRIEZ Cyril DERMIGNY Francis LUREAUD Patrick

Le diplôme de « Conseiller sportif des sapeurs-pompiers » est décerné aux stagiaires dont les noms suivent :

ATTRIBUTION :

BEAUSIR Frédéric, BLAISE Frédéric, BOURDETTE Sébastien, COADIC Jean-Yves, DEMOUSSEAU Philippe, , GRANDCOLAS Pierre-Marie, MARTY Philippe, ODIC Sébastien, PETERMANN Laurent, , TRIEAU Anthony, VASSE Eric, , RASOLOMANANA Jean-Louis, HAMEL Bruno, MAETZ Alain, , LEGLISE Renaud, , DOREMUS Franck.

ABSENTS EXCUSES :

- DARNE Stéphane
- ROI Mehdi

Fait à Aix en Provence, le 31 janvier 2008.